

**Rapport sur le prix et la  
qualité du service public  
de l'eau potable  
(RPQS)**



**2020**

# Sommaire

<b>I-</b>	<b>Introduction</b>	p.3
<b>II-</b>	<b>Fonctionnement du service d'eau potable</b>	p.4
	1- Territoire et mode de gestion	
	2- Les branchements	
<b>III-</b>	<b>Contrat de délégation de service public</b>	p.6
	1- Contexte	
	2- Avenant	
<b>IV-</b>	<b>Les ressources</b>	p.7
<b>V-</b>	<b>Les ouvrages</b>	p.8
	1- Les installations de production et de stockage	
	2- Les canalisations	
	3- Les compteurs	
<b>VI-</b>	<b>Les volumes</b>	p.14
	1- Les volumes produits	
	2- Les volumes exportés et importés	
	3- Les volumes consommés	
<b>VII-</b>	<b>Tarification et recettes</b>	p.21
	1- Tarification	
	2- Produits et charges du service pour le délégataire	
<b>VIII-</b>	<b>Performances du service</b>	p.23
	1- Qualité de l'eau	
	2- Service à l'utilisateur	
	3- Gestion technique, patrimoniale et financière du délégataire	
	4- Travaux d'investissement	
<b>IX-</b>	<b>Conclusion et perspectives</b>	p.28

## I- Introduction

Le SIAEP Vayres et Tardoire, créé au 1<sup>er</sup> janvier 2019, détient la compétence « eau potable » sur 11 communes. Il lui revient d'organiser et d'assurer le service de la production et de la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

La gestion du service eau potable a été confiée par voie de délégation de service public à un exploitant, la société SAUR. Ce contrat a été établi pour une prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 10 ans.

Ce contrat de délégation fait l'objet, en vertu des dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un rapport annuel du délégataire.

Le présent rapport concerne le service de l'eau sur l'ensemble du syndicat au titre de l'année 2020. Il est établi conformément aux dispositions des articles L.2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### L'année 2020 en chiffre

- **444 833 m<sup>3</sup>** distribués dont **436 049m<sup>3</sup>** produits
- **472 km** de réseau
- **5 108** branchements dont 13 neufs
- **78,12 %** de rendement

En raison de la particularité de l'année 2020, il n'y a pas eu de relève des compteurs d'eau en 2020, suite à un accord entre la Saur et le syndicat. La facturation s'est basée sur une estimation ou sur le relevé des compteurs par les particuliers.

## II- Fonctionnement du service d'eau potable

### 1- Territoire et mode de gestion

Le territoire géographique du syndicat comprend les communes suivantes :

- Champagnac-la-rivière
- Champsac
- Chéronnac
- Cussac
- Dournazac
- Les-Salles-Lavauguyon
- Maisonnais-sur-Tardoire
- Oradour-sur-Vayres
- Saint-Bazile
- Vayres
- Videix

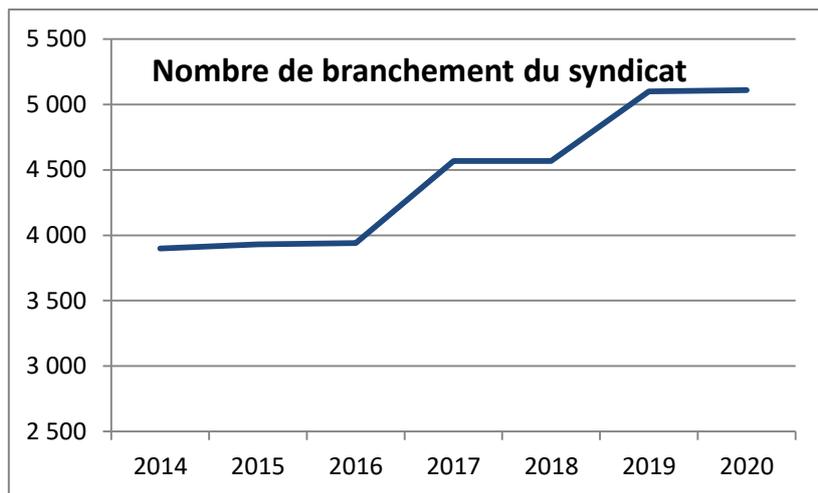
Le service public d'eau potable du SIAEP Vayres et Tardoire est délégué à la société SAUR, via un contrat d'affermage pour une durée de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### 2- Les branchements

La répartition des branchements selon la commune est la suivante au 31 décembre de chaque année :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 en %
<b>Champagnac-la-rivière</b>	405	407	405	405	410	416	1,5 %
<b>Champsac</b>	474	474	476	477	477	477	0 %
<b>Chéronnac</b>	260	262	262	262	261	262	0,4 %
<b>Cussac</b>	811	817	815	815	827	828	0,1 %
<b>Dournazac</b>	/	/	611	613	604	601	-0,5 %
<b>Les Salles Lavauguyon</b>	(164)	(162)	(164)	(165)	165	166	0,6 %
<b>Maisonnais-sur-Tardoire</b>	(337)	(340)	(344)	(349)	345	348	0,9 %
<b>Oradour-sur-Vayres</b>	1112	1113	1121	1119	1135	1136	0,1 %
<b>Saint-Bazile</b>	115	115	114	114	113	112	-0,9 %
<b>Vayres</b>	590	587	595	594	595	596	0,2 %
<b>Videix</b>	164	166	167	167	167	166	-0,6 %
<b>TOTAL</b>	3 931	3 941	4 566	4 566	5 099	5 108	0,18 %

( ) : valeurs non prises en comptes dans le total, car intégration des deux communes en 2019.



Le nombre de branchements par commune reste assez constant. L'augmentation du nombre de branchement en 2017 est due à l'intégration de la commune de Dournazac, puis en 2019, à l'intégration des communes de Maisonnais sur Tardoire et les Salles Lavauguyon.

La répartition des branchements selon leur consommation par commune est la suivante :

Commune	Total 2020	Particuliers et autres			Communaux
		<100m <sup>3</sup> /an	100<conso>200m <sup>3</sup> /an	>200m <sup>3</sup> /an	
Champagnac-la-rivière	416	345	54	6	11
Champsac	477	364	77	24	12
Chéronnac	262	207	36	10	9
Cussac	828	677	104	24	23
Dournazac	601	493	80	19	9
Les Salles Lavauguyon	166	139	16	5	6
Maisonnais-sur-Tardoire	348	292	32	12	12
Oradour-sur-Vayres	1136	891	169	42	34
Saint-Bazile	112	93	10	3	6
Vayres	596	504	59	17	16
Videix	166	135	16	9	6
TOTAL	5 108	4 140	653	171	144
Représentativité		81,05 %	12,78 %	3,35 %	2,82 %

81,05% des branchements consomment moins de 100 m<sup>3</sup>/an (pourcentage similaire à l'année précédente). La part des branchements communaux s'élève à 2,82%.

### III- Contrat de délégation de service public

#### 1- Contexte

Le contrat se caractérise par l'exécution des missions suivantes :

- 1- le droit exclusif pour le fermier d'assurer à ses risques et périls la gestion et la continuité du service public de distribution d'eau potable à l'intérieur du périmètre de la délégation ;
- 2- la gestion du service inclut :
  - ❖ L'exploitation avec notamment l'entretien et la surveillance des installations
  - ❖ La réalisation des travaux mis à la charge du délégataire
  - ❖ Les relations avec les usagers des services
  - ❖ La tenue à jour de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service
  - ❖ Le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service
  - ❖ La continuité du service avec la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté 24h/24h
- 3- L'obligation pour le fermier de fournir à la Collectivité tout renseignement nécessaire à l'exercice de ses droits et obligations ;
- 4- Les ouvrages à usage municipal, collectif ou d'incendie ne font pas partie des biens délégués (pour ces ouvrages la limite du domaine délégué est la vanne d'isolement y compris celle-ci)

#### 2- Avenant N°1

L'avenant n°1 du **26 juin 2019** intègre au contrat les communes de Maisonnais sur Tardoire et les Salles Lavauguyon avec résiliation anticipée du contrat « Val de Tardoire », à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. L'impact des achats d'eau en gros, dans la formule d'indexation a entraîné une hausse de la rémunération du délégataire au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

#### 3- Avenant N°2

L'avenant n°2 du **1<sup>er</sup> juillet 2020** stipule que les achats d'eau au SIAEP de NEC (Nord Est Charente) sont pris en charge par le SIAEP Vayres et Tardoire entraînant une baisse de la rémunération du délégataire au 1<sup>er</sup> juillet 2020.

#### IV- Les ressources

Le service compte 8 captages, 2 forages et 2 puits. Les ressources sont **exclusivement souterraines**.

Nom de la ressource	Mise en service	Capacité nominale (m3/h)	Débit autorisé (m3/h)	Commune
Puits des Courrières	1983	25	28	Vayres
Puits des Ribières	1979	23	25	Cussac
Captage de Montvallon	1990	20	20	Champsac
Captage la Richardie	2006	15	15	Vayres
Forage de Nailhac	1990	9		Champsac
Captage les Pradelles	1973	8	8	Champsac
Forages des Liades	1970	6	10	Cussac
Captages de Vergnolas (1&2)	1980	Gravitaire		Cussac
Captages de Négrelat (3&4)	2004	Gravitaire		Cussac
Captages de Latterie	2000	Gravitaire		Dournazac
Captages de la Favinie	1988	Gravitaire		Champagnac
Captage de la Judie	1989	Gravitaire		Champagnac

Ressources	Date du rapport hydrogéologique	Date arrêté préfectoral
Puits des Courrières	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Puits des Ribières	10 août 2012	30 juin 2014
Captage de Montvallon	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Captage la Richardie	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Forage de Nailhac	1 août 1993	22 avril 1996
Captage les Pradelles	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Forages des Liades	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Captages de Vergnolas (1&2)	1 août 1993	22 avril 1996
Captages de Négrelat (3&4)	1 août 1993	22 avril 1996
Captages de Latterie		
Captages de la Favinie	1 août 1993	22 avril 1996

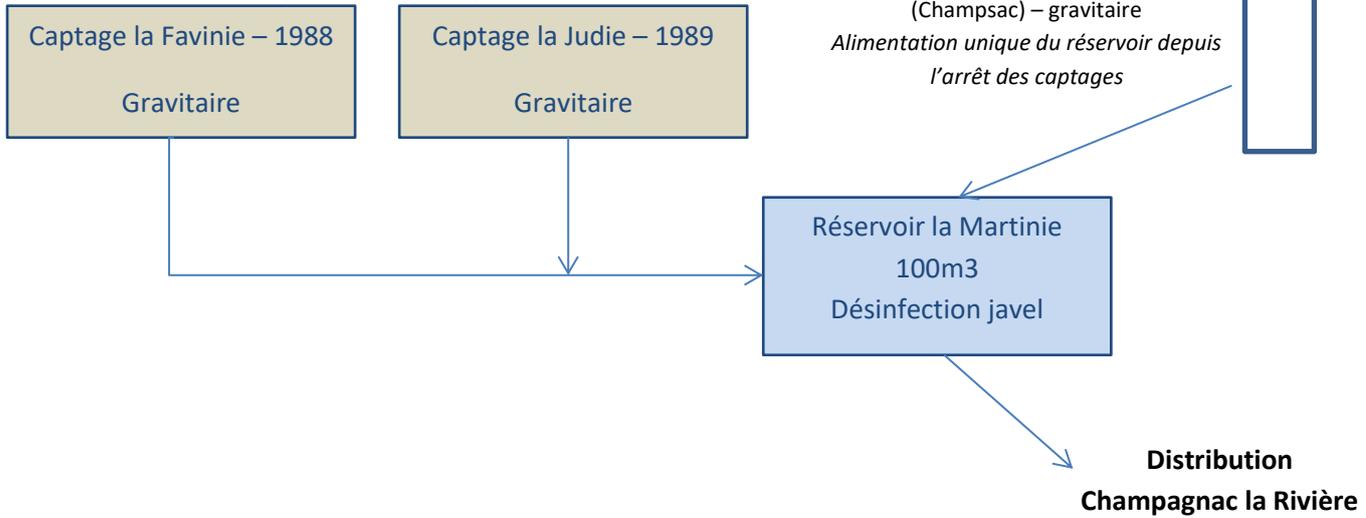
## V- Les ouvrages

### 1- Les installations de production et de stockage

Le service est composé de **6 stations de neutralisation et 1 station de désinfection**. Toutes ces stations sont **télesurveillées**. Il existe également 18 points de stockage avec une capacité de stockage totale de **3 000 m<sup>3</sup>**.

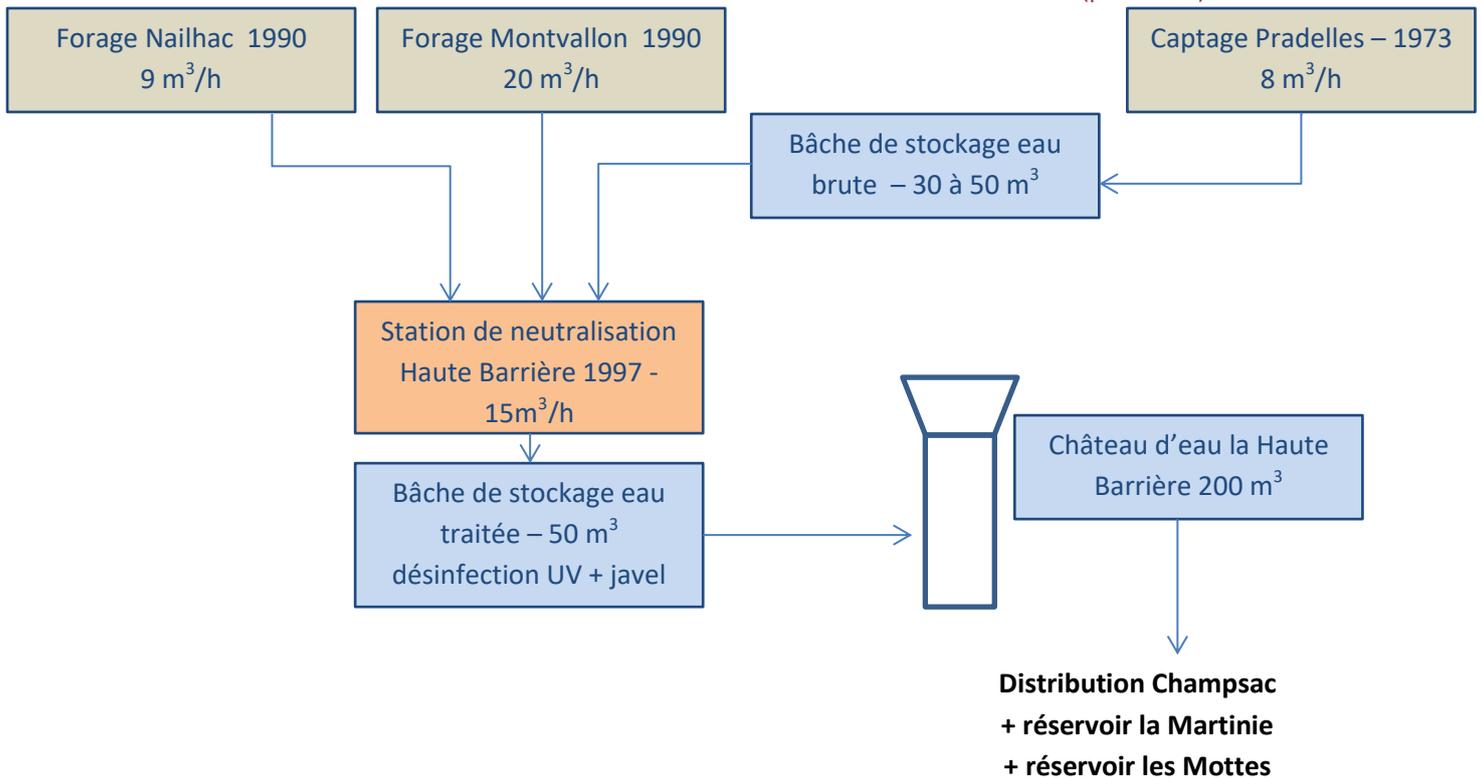
## Installations sur Champagnac la Rivière

Arrêt de ces captages depuis 2017 : eau non conforme  
(arsenic et acidité)



## Installations sur Champsac

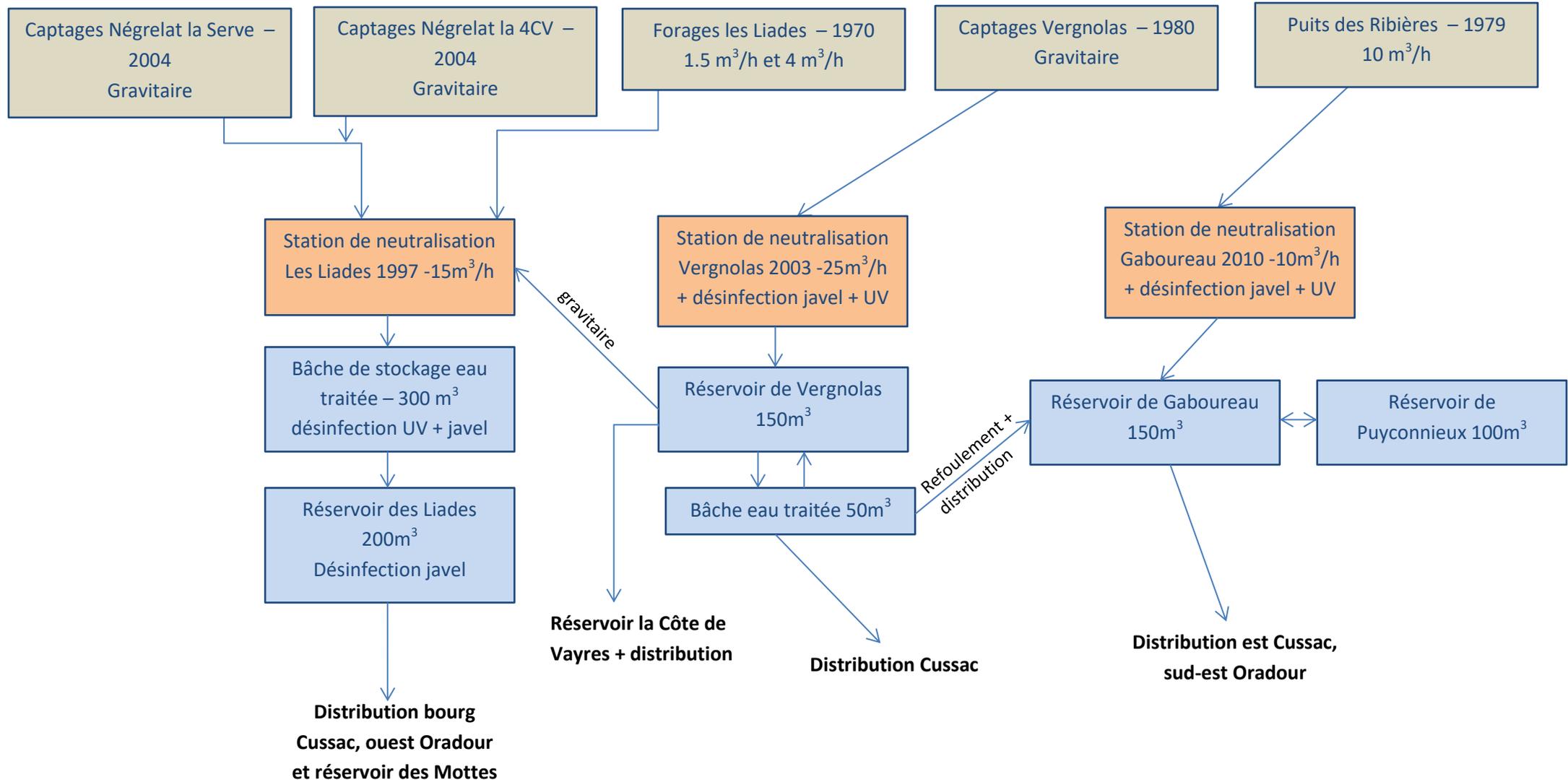
Arrêt de cette ressource en 2018 : eau non conforme  
(pesticides)



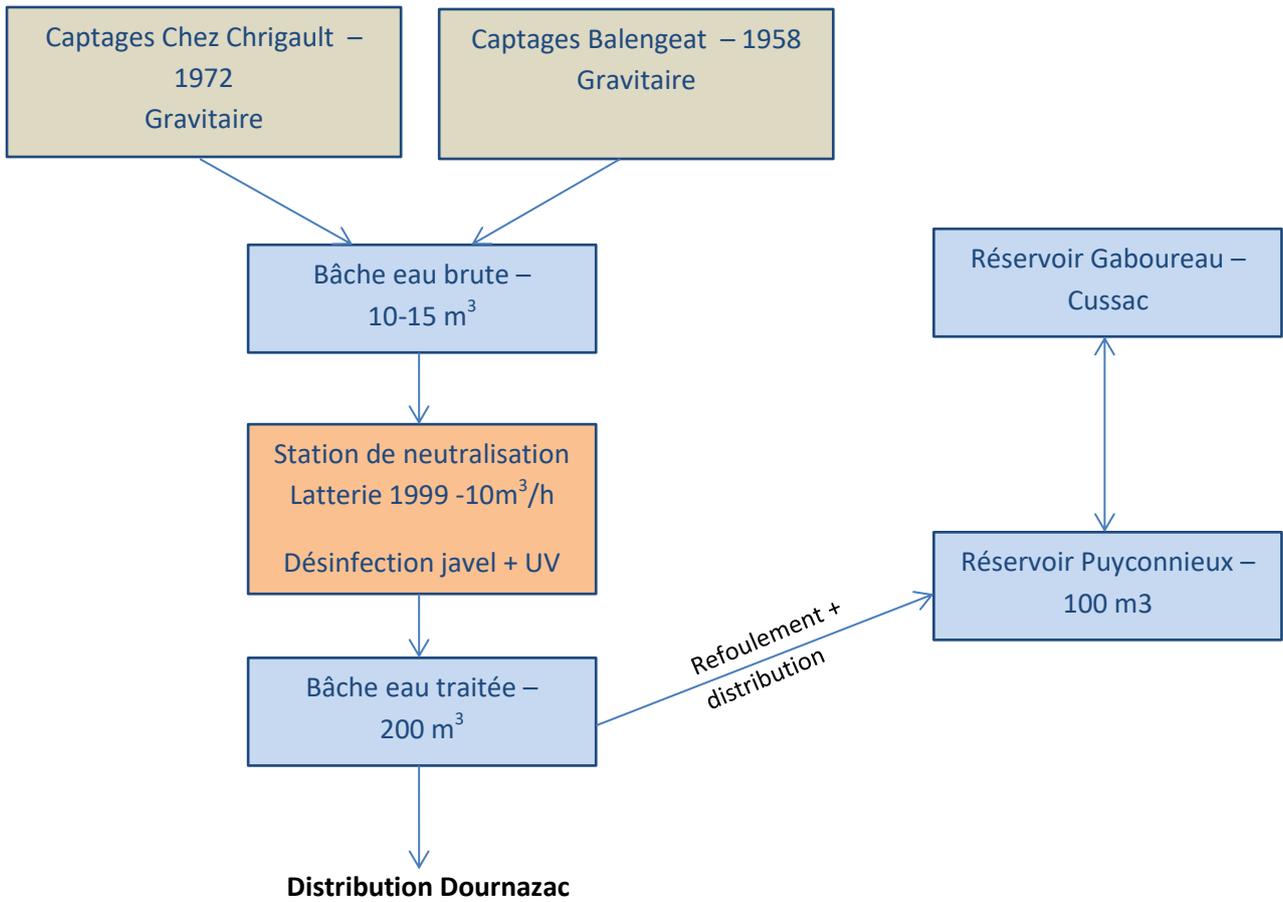
## Installations sur Chéronnac



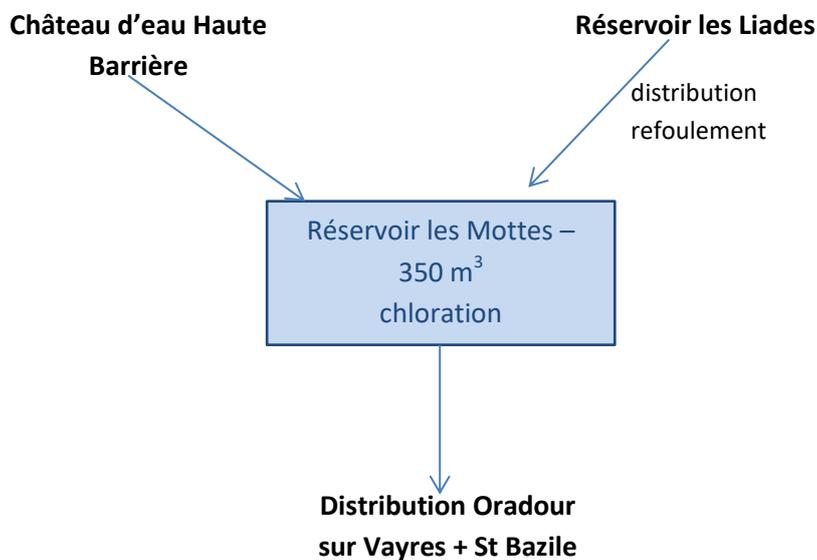
## Installations sur Cussac



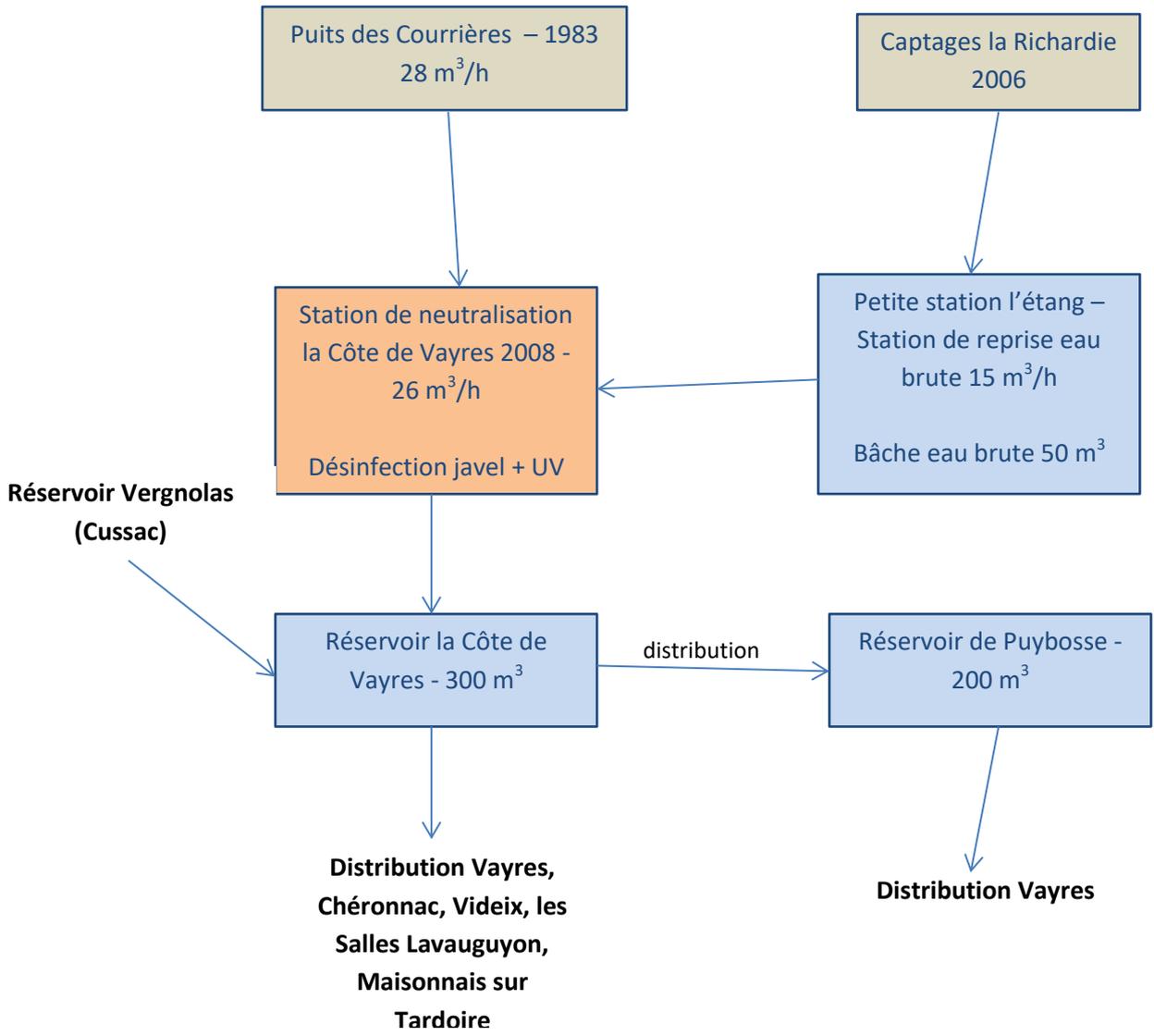
### Installations sur Dournazac



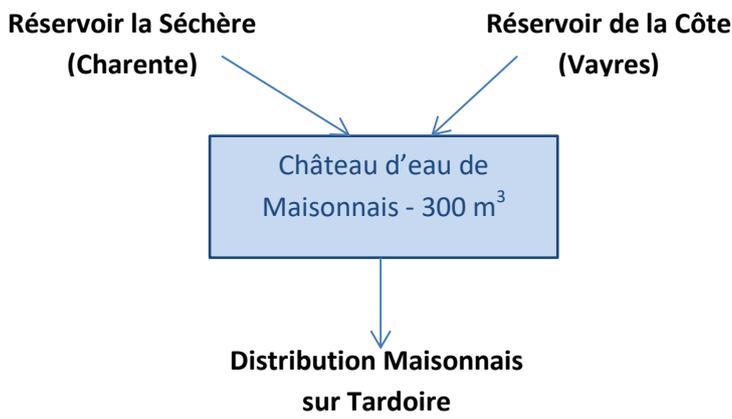
### Installations sur Oradour sur Vayres



**Installations sur Vayres**



**Installations sur Maisonnais sur Tardoire**



## 2- Les canalisations

Le linéaire total de canalisation sur le territoire du Syndicat représente environ **472 km** de réseau pour l'année 2020. La répartition entre les communes est la suivante :

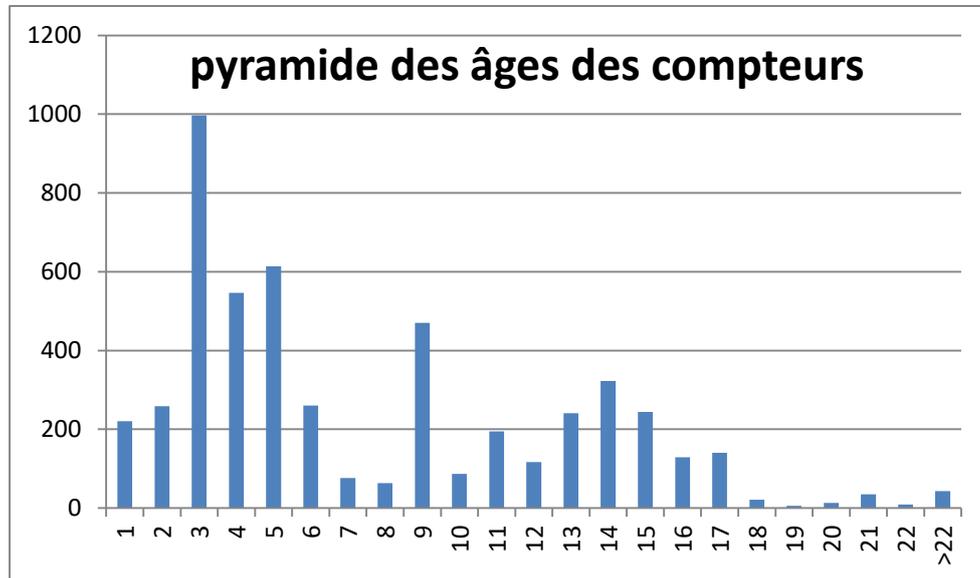
Commune	Linéaire de réseau en 2020 (km)	Pourcentage du linéaire de réseau	% du linéaire posé en domaine privé (estimation)
Champagnac-la-rivière	40,54	8,6 %	9,3 %
Champsac	52,19	11,0 %	5,3 %
Chéronnac	28,98	6,1 %	3,5 %
Cussac	62,21	13,2 %	15,9 %
Dournazac	54,87	11,6 %	9,7 %
Les Salles Lavauguyon	17,92	3,8 %	3,9 %
Maisonnais-sur-Tardoire	39,55	8,4 %	4,1 %
Oradour-sur-Vayres	78,37	16,6 %	1,9 %
Saint-Bazile	12,58	2,7 %	17,6 %
Vayres	56,74	12 %	11,4 %
Videix	20,97	4,4 %	5,5 %
<b>Communes limitrophes</b> (St Mathieu, St Auvent, Chalus, La Chapelle, Marval, Rochechouart, Gorre, Verneuil)	7,54	1,6%	1,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>472,47</b>	<b>100 %</b>	<b>7,7 %</b>

Plus de **80% du réseau est en PVC, soit 397 km**. Le syndicat compte environ 472 km de réseau sur son territoire. La commune d'Oradour sur Vayres se démarque par le plus important linéaire de canalisation. A noter que **1,6 % du linéaire de réseau se trouve sur des communes limitrophes** au territoire du syndicat.

Les communes de Saint Bazile, Cussac et Vayres ont un pourcentage de leur linéaire de conduites assez important posé en domaine privé. Oradour sur Vayres a un pourcentage très faible par rapport aux autres communes. Les conduites en privé sont principalement des conduites d'eaux brutes pour Cussac et Vayres, pour acheminer l'eau des différentes ressources vers les stations de traitement. Pour St Bazile, il s'agit principalement de la conduite permettant le transit entre Vergnolas et la station de la Côte de Vayres qui traverse la commune de part en part dans le domaine privé.

### 3- Les compteurs

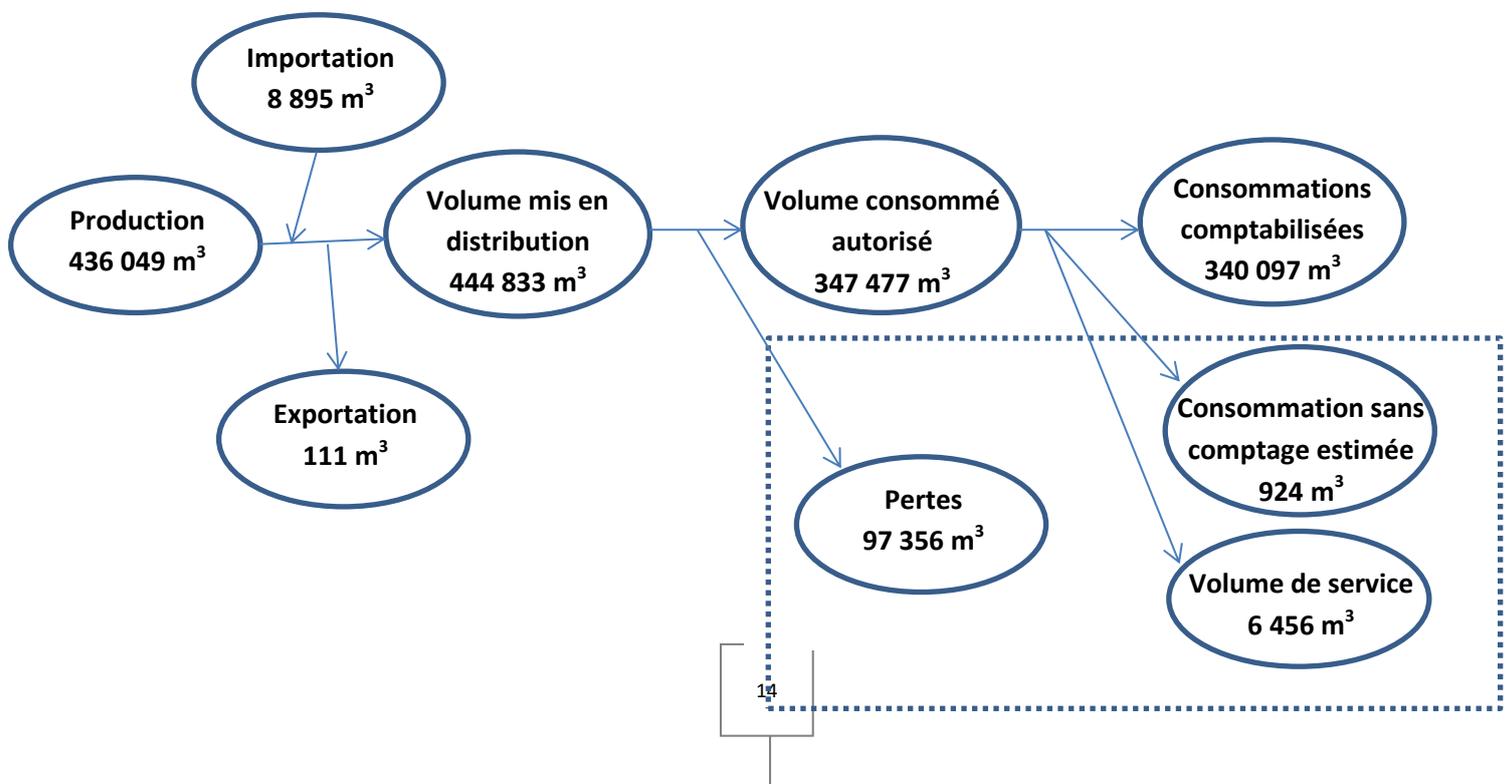
Au 31 décembre 2020, le syndicat d'eau potable Vayres et Tardoire compte 5 109 compteurs dont 5 042 avec un diamètre de 15 mm.



L'âge moyen des compteurs est de 5 ans. Le parc des compteurs est donc récent. Le délégataire a pour obligation de remplacer les compteurs de plus de 15 ans ; En 2020, il reste **640 compteurs âgés de 15 ans ou plus** (437 en 2019). La présence de compteurs de plus de 20 ans est expliquée par leur manque d'accessibilité (logements secondaires ou vacants), ce qui rend leur remplacement par le délégataire compliqué. Le délégataire doit accentuer son programme de renouvellement des compteurs pour les années à venir.

### VI- Les volumes

Bilan des volumes sur l'année 2020 ; les pertes s'élèvent à 97 356 m<sup>3</sup> sur l'année contre 81 319 m<sup>3</sup> en 2019. Les consommations ont diminué.



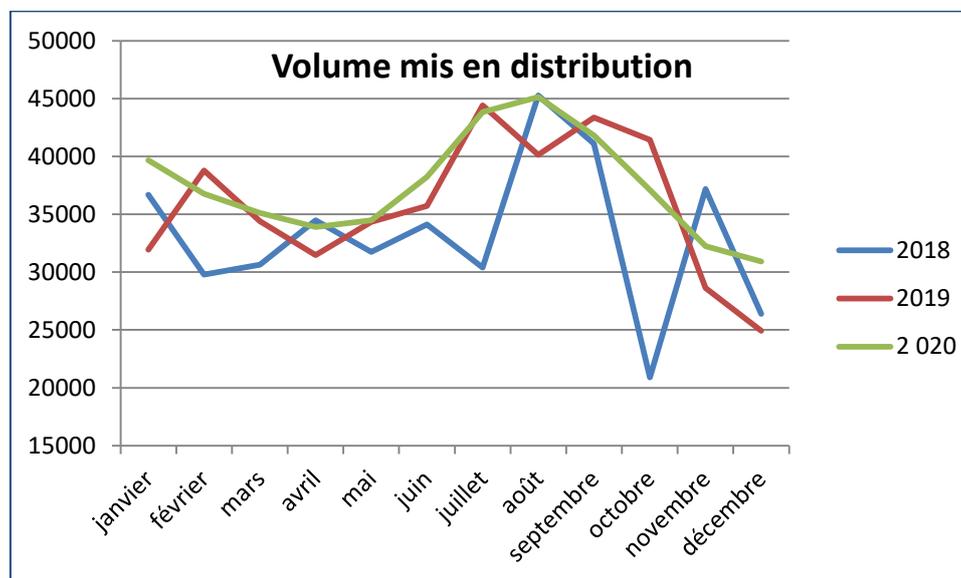
## 1- Les volumes produits

Volumes produits et mis en distribution des 5 dernières années :

m <sup>3</sup>	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Volume produit</b>	336 267	324 648	396 994	415 593	409 448	436 049
<b>Volume importé</b>	4 837	5039	2 235	2 114	26 544	8 895
<b>Volume exporté</b>	0	276	2 652	19 451	22	111
<b>Total volume mis en distribution</b>	341 104	329 411	396 577	398 256	435 970	444 833
<b>Evolution du volume mis en distribution N/N-1</b>	+ 3,3%	-3,4%	+20,4%	+0,4%	+9,5%	+2%

La forte augmentation de 2017 est expliquée par l'intégration de la commune de Dournazac dans le périmètre du syndicat. En 2019, le volume mis en distribution sur l'année a augmenté de plus de 9% par rapport à 2018 du fait de l'intégration du syndicat Val de Tardoire, syndicat qui n'avait pas de production sur son territoire. L'augmentation de 4,5% du volume mis en distribution n'est pas significative car les pertes du réseau ont augmenté de près de 20%.

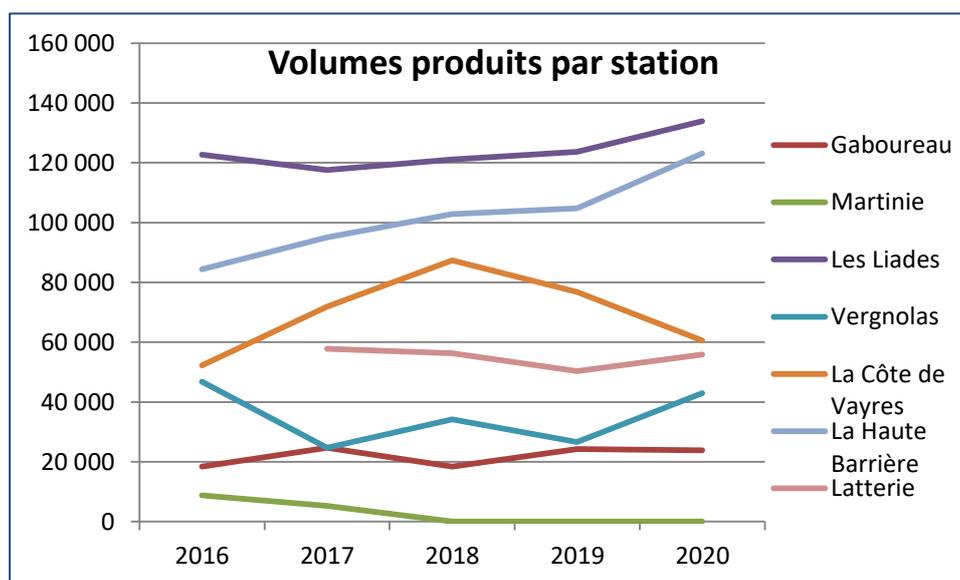
Le volume mis en distribution correspond au volume produit + volume importé – volume exporté.



Les volumes mis en distribution sont fluctuants en fonction des mois et des années considérées. Cependant, il est possible de noter une augmentation des volumes mis en distribution en période estivale. Pour l'année 2020, la tendance est similaire à l'année 2019, avec un volume distribué plus élevé de juin à octobre.

Les volumes produits par station se décomposent comme suit :

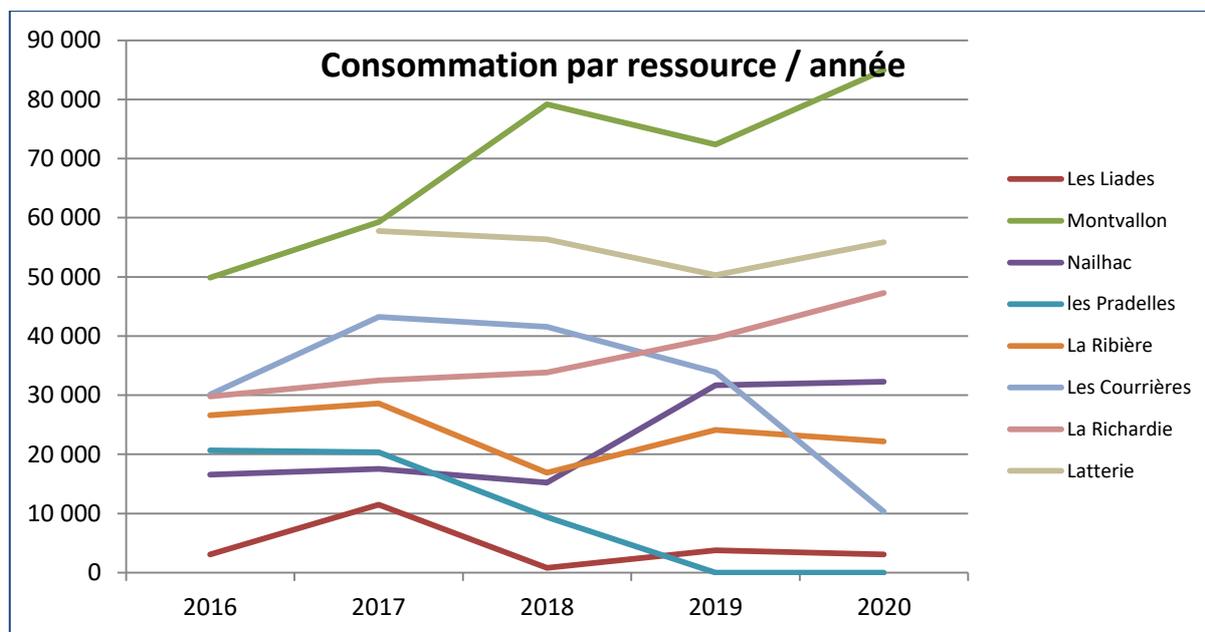
Volumes en m <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	Volume moyen jour	Capacité nominale
<b>Gaboureau</b>	18 387	24 734	18 404	24 251	23 825	65	460
<b>Martinie</b>	8 817	5 252	0	0	0	0	-
<b>Les Liades</b>	122 689	117 569	121 051	123 667	133 871	367	500
<b>Vergnolas</b>	46 807	24 699	34 231	26 571	42 903	118	500
<b>La Côte de Vayres</b>	52 237	71 920	87 350	76 754	60 510	166	520
<b>La Haute Barrière</b>	84 404	95 046	102 849	104 782	123 065	337	300
<b>Latterie</b>	/	57 774	56 324	50 323	55 872	153	240
<b>Total</b>	333 341	396 994	420 209	406 348	440 046	1 206	1 820



Les stations des Liades (Cussac) et de la Haute Barrière (Champsac) sont les deux principales sources de production, elles représentent 58% du volume produit. La station des Liades produit à elle seule 30% du volume produit total sur l'année 2020. La production de la Côte de Vayres continue de baisser car la production est soutenue par la station de Vergnolas (Cussac), qui voit sa production augmenter. La production des Liades augmente également sensiblement, il est utile de mentionner que le bourg de St Bazile est alimenté par les Liades depuis fin 2019.

Les volumes produits pour chaque ressource les 5 dernières années sont les suivants (volumes exprimés en m<sup>3</sup>) :

Ressource	2016	2017	2018	2019	2020
Les Liades	3 068	11 477	782	3 768	3 079
Montvallon	49 845	59 277	79 177	72 373	84 937
Nailhac	16 557	17 547	15 221	31 689	32 264
Les Pradelles	20 661	20 370	9 401	0	0
La Ribière	26 620	28 587	16 913	24 146	22 156
Les Courrières	30 108	43 254	41 585	33 889	10 283
La Richardie	29 778	32 475	33 853	39 737	47 274
Latterie – Chez Chirgault	/	57 774	56 324	50 323	55 872
La Judie	/	/	/	/	/
La Favinie	/	/	/	/	/
Vergnolas	/	/	/	/	/
Négrelat	/	/	/	/	/



La ressource des Pradelles (Champsac) a été arrêtée en juin 2018. La cause est la forte concentration détectée en pesticides (métolachlore). La diminution de la production des Pradelles est compensée par une sollicitation plus accrue des autres ressources de Champsac : Montvallon et Nailhac.

Pour la même raison, l'utilisation du puits des Courrières (Vayres) est réduite au maximum et est compensée par la Richardie (Vayres) Vergnolas (Cussac).

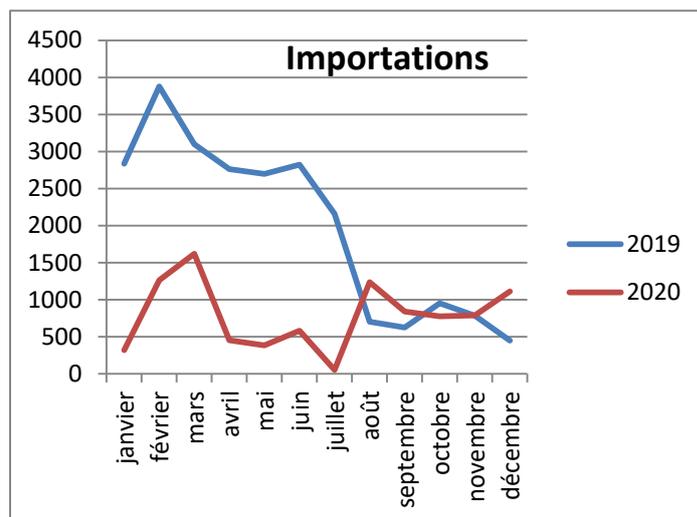
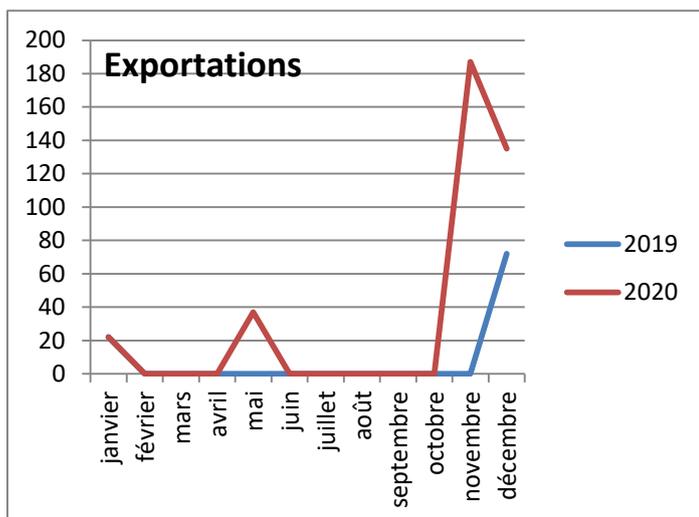
Aujourd'hui, quantitativement, il a été possible de supprimer une ressource de Champsac et de diviser par quatre, une ressource de Vayres.

La ressource de Dournazac a été intégrée au sein du syndicat en 2017, les données ne sont pas disponibles avant cette date.

## 2- Les volumes importés et exportés

Les volumes importés et exportés pour le syndicat restent assez faibles, inférieurs à 1% des volumes totaux mis en distribution.

m <sup>3</sup>	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Volume produit</b>	336 267	324 648	396 994	415 593	405 918	440 046
<b>Volume importé</b>	4 837	5 039	2 235	2 114	23 771	9 436
<b>Volume exporté</b>	0	276	2 652	19 451	22	359
<b>Total volume mis en distribution</b>	341 104	329 411	396 577	398 256	429 595	449 123
<b>Evolution du volume mis en distribution N/N-1</b>	+3,3%	-3,4%	+20,4%	+0,4%	+7,8%	+4,5%



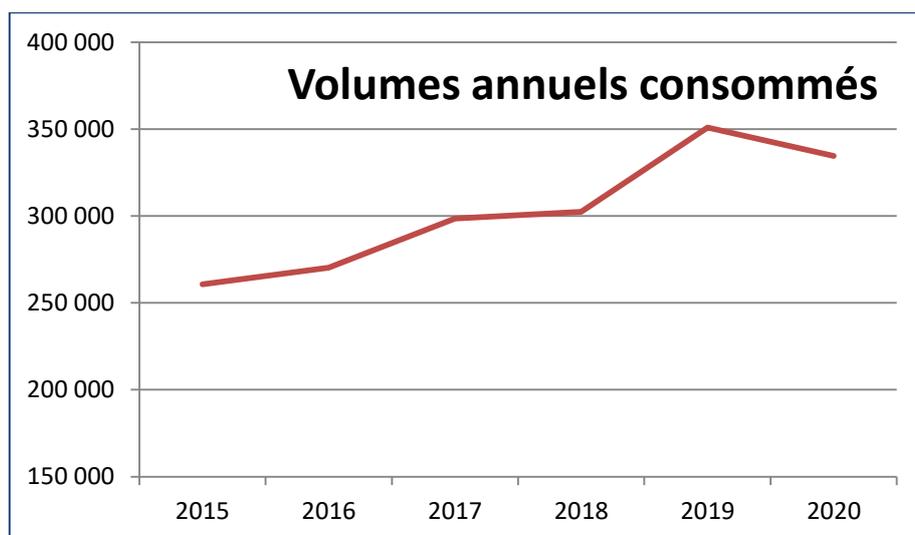
L'export concerne majoritairement la vente d'eau vers la commune de St Mathieu. Cette vente sert de secours pour St Mathieu, le volume vendu est donc très variable. L'importation provient majoritairement de l'eau achetée à la Charente pour alimenter en partie Maisonnais sur Tardoire et Les Salles Lavauguyon.

### 3- Les volumes consommés

Les volumes consommés par commune sont les suivants, en m<sup>3</sup> :

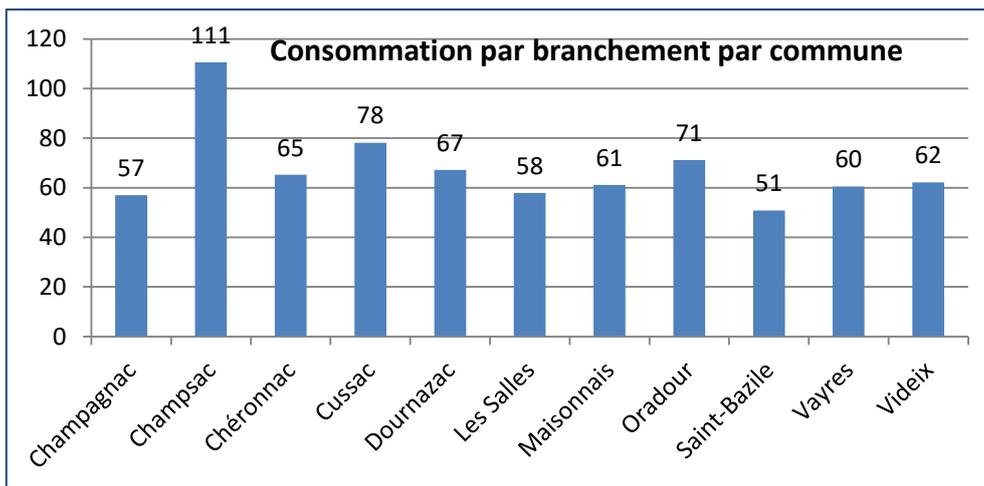
Commune	2016	2017	2018	2019	2020	Répartition	Evolution N/N-1
<b>Champagnac-la-rivière</b>	23 288	21 973	20 367	22 226	21 890	6,5%	-1,5%
<b>Champsac</b>	41 980	40 758	45 447	47 631	49 089	<b>14,7%</b>	3,1%
<b>Chéronnac</b>	17 880	17 140	16 103	18 501	15 660	4,7%	-15,4%
<b>Cussac</b>	61 543	67 687	57 577	70 675	60 569	<b>18,1%</b>	-14,3%
<b>Dournazac</b>	NC	31 929	37 766	35 544	36 748	11%	3,4%
<b>Les Salles Lavauguyon</b>	NC	NC	NC	8 922	8 509	2,5%	-4,6%
<b>Maisonnais-sur-Tardoire</b>	NC	NC	NC	21 709	19 608	5,9%	-9,7%
<b>Oradour-sur-Vayres</b>	70 371	65 228	68 393	73 749	75 414	<b>22,5%</b>	2,3%
<b>Saint-Bazile</b>	6 517	6 172	5 597	5 455	5 289	1,6%	-3%
<b>Vayres</b>	39 354	38 606	41 331	37 449	32 410	9,7%	-13,5%
<b>Videix</b>	9 352	8 980	9 888	9 050	9 320	2,8%	-3%
TOTAL	270 285	298 473	302 469	350 911	334 506	/	/
Evolution N/N-1	+3,7%	+ 10,4%	+ 1,3%	+ 13,8%	-4,67%	/	/

NC : Non compté



L'augmentation des volumes consommés en 2017 s'explique par l'intégration de la commune de Dournazac. La seconde augmentation en 2019 s'explique par l'intégration du SIAEP Val de Tardoire.

L'augmentation des volumes consommés sur Champsac est due à l'augmentation des volumes consommés par l'entreprise Delouis. A contrario, la baisse significative de Cussac s'explique par la présence de fuites importantes sur des branchements après compteur en 2019.



Ce graphique montre la consommation moyenne par branchement et par commune sur l'année 2020. En moyenne, sur le territoire du syndicat, la **consommation par branchement est de 67 m<sup>3</sup>/an** (65m<sup>3</sup>/an en 2019). La commune de Champsac se démarque par une consommation par branchement de 111 m<sup>3</sup>/an. Cependant, cette valeur est à corréliser avec la présence de l'entreprise Delouis qui consomme à elle seule plus de 12 000 m<sup>3</sup> pour l'année 2020. Hors l'entreprise Delouis, la consommation moyenne sur Champsac est de 82 m<sup>3</sup>/an/ branchement, ce qui reste élevé par rapport aux autres communes. La commune de Saint Bazile a de nouveau la plus faible consommation par branchement.

En moyenne, sur les onze communes du syndicat, il y a environ 8 % de branchements sans consommation. Les communes des Salles Lavauguyon et de Vayres ont le plus important ratio de branchements sans consommation, soit environ 10 %. En 2019, Videix avait plus de 16% de branchements sans consommation, mais 11 branchements ont été ré-ouverts en 2020.

A l'inverse, Cussac obtient de nouveau le meilleur ratio avec seulement 6,5 % de branchements sans consommation.

## VII- Tarification et recettes

### 1- Tarification

Les volumes consommés sont relevés annuellement. La facturation est effectuée au semestre. La tarification est présentée synthétiquement dans le tableau suivant, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année:

En € HT/m <sup>3</sup>	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Part fixe délégataire	30	30.79	31.23
Part variable délégataire	0.7140	0.7936	0.6876
Part fixe syndicat	29.80	29.80	29.80
Part variable syndicat	0.85	0.89	0.89
Préservations des ressources (Agence de l'Eau)	0.060	0.055	0.055
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0.23	0.23	0.23
Montant de la facture 120 m <sup>3</sup> (hors assainissement) TTC	<b>297.81</b>	<b>312.82</b>	<b>300.19</b>

La négociation du nouveau contrat de DSP a entraîné une diminution du prix de l'eau en 2019. La forte augmentation en 2020 est due à l'application du coefficient d'indexation K, lié aux achats d'eau en gros (avenant n°1 faisant suite à l'intégration des 2 communes de l'ex-Syndicat Val de Tardoire dans le contrat de DSP). A contrario, la diminution en 2021 est la conséquence de l'avenant n°2 au contrat de DSP (Prise en charge par le syndicat des achats d'eau au syndicat NEC). **Les tarifs du syndicat Vayres et Tardoire restent inchangés pour la deuxième année consécutive.**

Le type de relevé a été particulier en 2020, comme l'atteste le tableau suivant :

Type de relevé	Pourcentage en 2019	Pourcentage en 2020
Estimé	5 %	61 %
Relevé agent	80 %	8 %
Relevé client	5 %	26 %

## 2- Produits et charges du service – Déléataire

Le Compte annuel de résultat de l'exploitation (CARE) est le suivant pour l'année 2020 :

PRODUITS (en milliers d'€)	2018	2019	2020	Ecart %
Exploitation du service	364.6	426.2	381.3	-10,5
Collectivités et autres organismes publics (estimation)	472	553.8	520	-6.1
Travaux attribués à titre exclusif	25.9	24.7	15.7	<b>-36.4</b>
Produits accessoires	18.4	19	24.2	+27.4
<b>TOTAL</b>	<b>880.8</b>	<b>1023.7</b>	<b>941,2</b>	<b>-8.1</b>

CHARGES (en milliers d'€)	2018	2019	2020	Ecart %
Personnel	158.3	150.9	133.1	-11.8
Energie électrique	18.1	22.4	23.5	+4.9
Achats d'eau	22.6	21.4	7	<b>-67.3</b>
Produits de traitement	9.1	2.3	2.2	-4.3
Analyses	17.8	18.3	26.0	<b>+42.1</b>
Sous traitance, matières et fournitures	48.0	37.7	30.7	-2.7
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	6.3	7.9	7.6	-3.8
Autres dépenses d'exploitation	81.7	77.7	76	-2.2
<i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	4.1	6	5.1	-15
<i>Engins et véhicules</i>	28.3	30.2	23.2	-23.2
<i>Informatique</i>	23.9	27.7	39.1	+41.2
<i>Assurances</i>	6.9	1	1.1	+10
<i>Locaux</i>	3.5	6.2	5.2	-16.1
<i>Divers</i>	14.9	6.6	2.1	<b>-68.2</b>
Contribution des services centraux et recherche	36.2	56.2	8.1	<b>-85.6</b>
Frais de contrôle		3.6	53.8	<b>+1394</b>
Collectivité et autres organismes publics	472	553.8	520	-6.1
<i>Part Collectivité</i>	376	450.4	433	-3.9
<i>Autres organismes publics</i>	96	103.3	87	-15.8
Charges relatives aux renouvellements	46.8	46.7	71.8	+53.7
<i>Pour garantie de continuité de service</i>	28.7	10.9	7.3	-33
<i>Programme contractuel</i>	18.1	2.7		-
<i>Fond contractuel</i>		33.1	64.5	+94.9
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2.0	5.6	4.3	-23.2
Pertes sur créance irrécouvrables et contentieux	10.3	2.1	9.9	<b>+371.4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>929.2</b>	<b>1 006.7</b>	<b>973.9</b>	<b>-3.3</b>

<b>RESULTAT</b>	- 48.4 k€	+ 17,1 k€	- 32.7 k€	-392
-----------------	-----------	-----------	-----------	------

De manière générale, les produits d'exploitations du service ont baissé, tout comme les charges. Le **résultat annoncé par le délégataire est négatif de 32,7 k€ pour l'année 2020**. Il est à noter que le délégataire annonçait une perte depuis 2015, sauf en 2019, avec notamment une forte perte de plus de 48k€ en 2018.

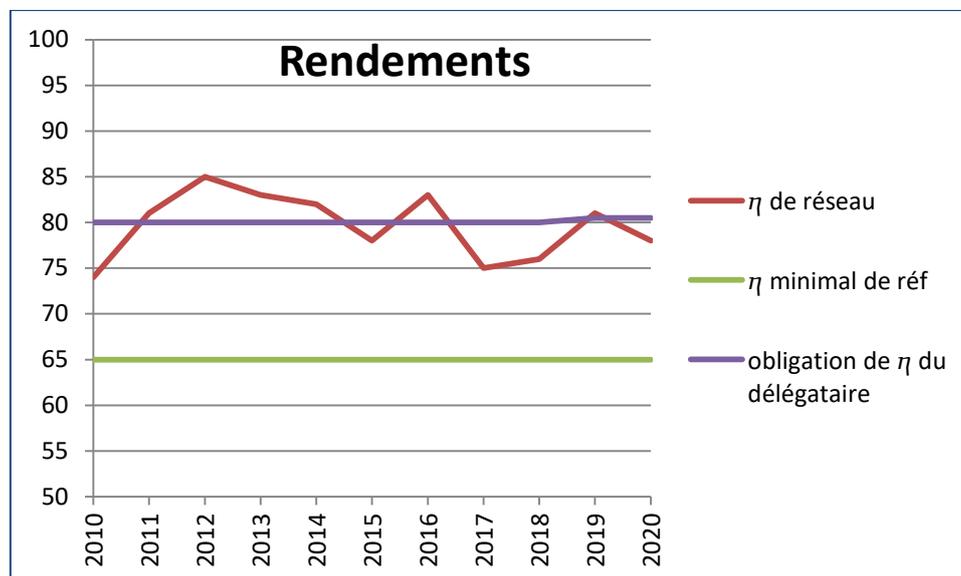
## VIII- Performance du service

L'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, introduit des indicateurs de performance dans le rapport annuel du maire sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Les indicateurs de performance sont synthétisés dans le tableau suivant :

Indicateurs de performance	2018	2019	2020	Evolution
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmé (nb/milliers d'hab)	12.07	9.01	6.8	
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	2 (jrs)	2 (jrs)	2 (jrs)	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture de ces branchements (%)	95.57	NR	96.55	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (paramètres microbiologiques) %	98.5	100	100	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (paramètres physicochimiques) %	88.9	75.21	86.4	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0.2	1.4	0.58	
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/jr)	0.68	0.52	0.61	
Indice linéaire de perte en réseau (m <sup>3</sup> /km/jr)	0.66	0.48	0.56	
Rendement du réseau de distribution (%)	76.07	81.35	78.12	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	108	108	108	
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (an)	NR	NR	NR	
Indice d'avancement de la protection de la ressource (%)	80	80	80	
Taux de réclamation (pour 1000)	1.79	0.8	1.4	
Existence d'un système de mémorisation des réclamations écrites reçues (O/N)	O	O	O	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle (O/N)	O	O	O	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2.08	1,51	1,78	
Montant des impayés au titre de l'année N-1	18 347	13 704,93	18 795.55	
Existence d'une CCSP	N	N	N	
Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	NR	NR	NR	
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€)	162	NR	221	
Obtention ISO 9001	O	O	O	
Obtention ISO 14001	O	O	O	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	O	O	O	
Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	6 316	6 883	6 883	
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120m3 au 1 <sup>er</sup> janvier	2.48	2.61	2.50	

Le graphique suivant retrace les différents rendements depuis 2010 : le rendement de réseau, le rendement minimal de référence de 65 %, ainsi que l'objectif de rendement du délégataire stipulé dans le contrat de DSP.



Depuis 2010, le rendement de réseau est compris entre 75 et 85 %. En 2020, le délégataire annonce un rendement inférieur à 80,5 % (78,12%). Cependant, le contrat stipule un engagement sur l'Indice Linéaire de Pertes (ILP) qui lui est respecté pour 2020.

$$ILP = (\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / \text{longueur du réseau de desserte} / 365$$

## 1- Qualité de l'eau

L'eau destinée à la consommation humaine fait l'objet d'un autocontrôle par l'exploitant, renforcé par un contrôle sanitaire de l'ARS dont la fréquence et le type d'analyses sont fixés par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Les articles 1321-1 à 1321-68 du Code de la Santé publique fixent deux niveaux d'exigence sur la qualité de l'eau :

- Limite de qualité : valeur limite à respecter, tout dépassement entraîne une non-conformité de l'eau.
- Référence de qualité : il s'agit de valeurs guides plus strictes sur les mêmes paramètres ou portant sur des paramètres complémentaires. Elles permettent de préciser la qualité de l'eau au-delà de sa simple conformité. Un dépassement de ces seuils n'entraîne pas de non-conformité et l'eau reste conforme aux exigences pour tous les usages, y compris alimentaire.

### Qualité de l'eau au point de mise en distribution (sortie de réservoir)

2020	ARS			SAUR		
	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité
<b>Bactériologique</b>	8	8	100	0	0	0
<b>Physicochimique</b>	11	11	100	22	20	90
<b>Total</b>	19	19	100	22	20	90

### Qualité de l'eau distribuée : prélèvements réalisés exclusivement par l'ARS au robinet des particuliers

2020	ARS			SAUR		
	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité
<b>Bactériologique</b>	66	66	100	0	0	0
<b>Physicochimique</b>	107	91	85	25	23	92
<b>Total</b>	173	157	92	25	23	92

Les non-conformités relevées par l'ARS et la SAUR sont liés à la présence de CVM au niveau des antennes du réseau et à la présence de pesticides sur le captage des Pradelles (ressource arrêtée depuis juin 2018) et sur le puits des Courrières. Une importante campagne de renouvellement de canalisations a permis de changer une partie des tronçons les plus impactés par les CVM, cette campagne se poursuit en 2021.

## **2- Service à l'utilisateur**

Saur est certifié ISO 9001 norme orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni par l'Entreprise. Le site internet de la Saur permet à tout abonné d'accéder à ses informations, gérer son compte et contacter le délégataire.

Les réclamations écrites reçues sont enregistrées par le Délégataire. Pour l'année 2020, Saur fait état de **7 réclamations écrites pour 39 réclamations au total**. Le syndicat a quant à lui, reçu **2 réclamations écrites** qui ont été transférées au service facturation du délégataire (contre 5 en 2019).

L'objet des réclamations se détaille comme suit :

Motifs de réclamation	2018	2019	2020
Facturation / encaissement	13	19	15
Produit	17	7	10
Qualité de service	23	14	14
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>40</b>	<b>39</b>

Les réclamations sont en diminution par rapport à 2018 et 2019.

### 3- Gestion technique, patrimoniale et financière du délégataire

Tous les réservoirs du syndicat ont été nettoyés entre février et juin 2020.

Les interventions sur le réseau concernent 26 fuites / casses réparées sur conduites (10 en 2019) et 8 fuites/casses réparées sur branchements (35 en 2019). Le nombre d'intervention a été moins important en 2020 que l'année précédente.

La gestion patrimoniale est correcte sur le territoire du syndicat. Cependant, l'ILP (l'indice linéaire de pertes en réseau) a augmenté cette année en passant de 0.48 m<sup>3</sup>/km/jr en 2019 à 0.56 m<sup>3</sup>/km/jr en 2020. Le rendement de distribution s'est également légèrement dégradé cette année.

Le renouvellement des réseaux est précisé dans le tableau suivant :

Année	Linéaire renouvelé (m)	Linéaire total (m)	Pourcentage renouvelé (%)
2016	3 390	355 992	0,95
2017	1 800*	410 101	0,44
2018	0**	406 731	0
2019	6 360	466 075	1,36
2020	650	472 473	0,14
		<b>Moyenne</b>	<b>0,58</b>

\*4 870ml, en 2017, en incluant les extensions

\*\*750ml d'extension en 2018

Le taux moyen de **renouvellement au niveau national est de 0,60 % sur 5 ans**. Le syndicat se situe donc au niveau de la moyenne nationale. Ce taux de renouvellement reste faible. Le syndicat doit poursuivre ses efforts de l'année de 2019 pour les années à venir. **L'objectif serait de renouveler au moins 4,7 km de réseau par an, soit 1% de renouvellement**. En raison de la crise sanitaire, le taux de renouvellement a été faible en 2020, les travaux de renouvellement prévus ont débuté en janvier 2021.

Le montant des impayés de l'année 2020 est de 18 795,55 €, ce qui représente un taux d'impayés de 1,78 % sur les bases du montant facturé. Ce montant est en hausse par rapport à 2019 et 2018.

#### 4- Travaux d'investissements

Le bilan des travaux réalisés en 2020 est présenté dans le tableau ci-dessous (délégué et syndicat):

TRAVAUX	LOCALISATION	FINANCES PAR	COUT (TTC)	NATURE
Investissement	Vayres	Syndicat Vayres et Tardoire	42 442,08	Remplacement de canalisations <b>650 ml</b>
	Cussac	Syndicat Vayres et Tardoire	43 588,72	Mise en conformité du périmètre de protection du captage de Négrelat
	Champsac-Cussac - Vayres	Syndicat Vayres et Tardoire	35 341,20	Sondes de mesures sur les ressources
	Cussac	Syndicat Vayres et Tardoire	29 245,72	Nettoyage conduite d'eaux brutes de la Serve
Travaux Programmés dans le cadre du contrat de DSP	Champsac	Délégué	580	Ballon Montvallon
	Champsac	Délégué	2 203	Analyseur de chlore Haute Barrière
	Champsac	Délégué	304	Compteur exhauré Nailhac
	Cussac	Délégué	733	Pompes doseuses javel Vergnolas
	Cussac	Délégué	763	Ballon Vergnolas
	Cussac	Délégué	2 439	Analyseur de chlore Vergnolas
	Cussac	Délégué	1 034	Débitmètre Vergnolas
	Cussac	Délégué	878	Pompe de surface n°1 Vergnolas
	Cussac	Délégué	2 699	Pompe de surface n°2 Vergnolas
	Cussac	Délégué	1 147	Régul de niveau altimétrique à tranches
	Cussac	Délégué	141	Robinneterie + tuyauterie chambre vannes
	Cussac	Délégué	2 346	Analyseur de chlore les Liades
	Cussac	Délégué	2 373	Compteur distribution les Liades
Cussac	Délégué	207	Rénov UV Gab.	

	Cussac	Délégataire	2 307	Analyseur de chlore Gaboureau
	Dournazac	Délégataire	705	Pompe doseuse javel Latterie
	Dournazac	Délégataire	556	Ballon anti-bélier Latterie
	Cussac	Délégataire	1 641	Compteur de secto la Monnerie
	Oradour / Vayres	Délégataire	1 273	Télésurveillance les Mottes
	Cussac	Délégataire	214	Compteur VEG St Mathieu
	Vayres	Délégataire	606	Ballon anti-bélier les Courrières
	Vayres	Délégataire	685	Ballon anti-bélier Vayres l'étang
	Vayres	Délégataire	2 294	Analyseur de chlore la Côte

Le montant total des travaux engagés par le syndicat en 2020 s'élève à **150 617,72 € TTC**.

Le montant des travaux engagés par le délégataire en 2020 s'élève à **28 125 €**, dans le cadre du renouvellement programmé.

## IX- Conclusion et perspectives

L'année 2020 a été particulière, puisqu'en raison de la crise sanitaire, la relève des compteurs n'a pas eu lieu, hormis pour les compteurs communaux. Seuls 26% des abonnés sur le territoire du syndicat ont transmis leur relevé réel pour établir la facturation de 2020. Ce chiffre, relativement faible, ne permet pas une appréciation réelle du volume consommé annoncé et par conséquent du rendement de réseau.

De plus, les travaux d'investissement prévus, n'ont pas pu être réalisés, en partie à cause des confinements successifs. Le taux de renouvellement des réseaux est donc particulièrement faible en 2020.

Les performances du service sont globalement moins bonnes cette année comparée à 2019 : le rendement de réseau a diminué avec un nombre de fuites similaire à 2019, les taux de réclamations et d'impayés ont augmenté.

La présence de CVM et de pesticides sur une partie du réseau est toujours problématique. Les actions ont été retardées en 2020, mais se réalisent en 2021.